

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L' AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR) et de la COFHUAT

SECRÉTARIAT : Jacques Molinari - 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON
Tél/Fax : 33 - (0)4 93 35 35 17 – Mel : gir.maralpin@wanadoo.fr – Internet : www.gir-maralpin.org

Monsieur le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfecture de la Région
Boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE - Cedex 20

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC A.R

Vos réf. : Lgv-Paca - Concertation - Groupes de travail thématiques transversaux

Notre réf. : CD.2011.11.17.PrefRegionPacaPrefetLgvConcertatGtttGares

Objet : Lgv-Paca. Concertation. Observations sur les dérives du maître d'ouvrage

Menton, le 17 novembre 2011

Monsieur le Préfet de Région,

Vous avez donné suite favorable à nos demandes, conjointement formulées avec des institutions d'envergure régionale et nationale, de création, dans le cadre de la concertation sur la LGV-Paca, de deux Groupes de travail thématiques transversaux (GTTT), l'un sur le *Fret et la logistique*, l'autre sur les *Gares*. Nous vous en remercions vivement.

Si la mise en place de ces groupes s'est effectuée comme attendu, en revanche, le maître d'ouvrage du projet ne semble pas avoir pris clairement conscience des contributions que les travaux de ces groupes pourraient apporter à une meilleure connaissance, par ses collaborateurs et sous-traitants, du territoire du projet et de ses enjeux.

Ainsi, n'a-t-il pas daigné prendre en charge les frais de déplacement de deux experts nationaux dont nous avions demandé la participation, faisant obstacle à la venue de l'un d'eux¹, les frais de l'autre ayant été couverts par nos soins².

Dans la note que vous trouverez ci-jointe, votre attention est appelée par ailleurs, tout à la fois sur une conception que nous considérons étriquée de la concertation telle qu'elle est pratiquée par RFF, et sur une dérive vécue lors de la seconde réunion du GTTT *Gares* qui s'est tenue hier 16 novembre à Marseille, réunion dont l'entier déroulement a été accaparé par une unique présentation, celle que s'est arrogée le maître d'ouvrage.

¹ M. le professeur Jean-François Troin, Géographe des transports, Vice-président national de la FNAUT, auteur d'un rapport à la DATAR sur les gares exurbanisées

² M. Christian Oudin, Conseiller au Sénat, co-auteur du Rapport de Mme Fabienne Keller au Premier ministre sur la Gare contemporaine

Nous vous saurions gré de bien vouloir porter à connaissance du Comité de pilotage de tels errements qui compromettent la crédibilité de la concertation mais peuvent également conduire à la mise en doute de la qualité des études conduites sous la direction du maître d'ouvrage.

Dans l'attente de l'attention que vous-même, ainsi que les autres Autorités impliquées dans la concertation en cours, voudrez bien porter à nos observations, nous vous prions d'agrée, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de notre haute considération.

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE
DE REFLEXION MARALPIN**

49, Avenue Cernuschi
F - 06500 MENTON

Tél. / Fax 33.04.93.35.35/17

J. Malinari
Eric Gaspérini

Président du GIR Maralpin

Pièce jointe : Commentaires sur le déroulement de la seconde réunion du GTTT Gares

Copie :

- Monsieur le Garant de la Concertation
- Monsieur le Directeur régional de RFF

<p style="text-align: center;">GIR Maralpin - Groupe varois de réflexion sur la LGV Paca Société Française des Urbanistes (SFU) - Association TGV PCA</p>

●
LGV-Paca - Groupe de travail thématique transversal Gares
●

Commentaires sur le déroulement de la 2ème réunion - Marseille, le 16 novembre 2011
Une rencontre extrêmement décevante et une dérive de la concertation

Se référant à des questions posées à des réunions de travail antérieures, RFF a engagé la réunion de travail sur sa présentation intitulée "*Ouest Alpes Maritimes*".

Sa première partie intitulée "*Présentation du territoire et de la demande de transports*", longue digression sur la fréquentation de la section ouest de la ligne historique ainsi que sur le profil sociologique de ses usagers, a suscité de nombreuses remarques (notamment quant à la pertinence de l'analyse), s'est déroulée sur plus de deux heures et quart. De ce fait, la seconde partie "*Solutions comparées à l'implantation des deux gares Ouest 06*" a débuté près de deux heures et demie après le début de la réunion.

La longueur de la présentation RFF n'est sans doute pas étrangère au départ, peu avant la fin d'une réunion (d'une durée fixée à 3 heures), de la majeure partie des participants, dont notamment les représentants des trois conseils généraux 06, 13, & 83, ceux de Marseille Provence Métropole, de Nice Côte d'Azur, du SCoT Ouest 06, et de la Ville d'Antibes.

Devant une assistance ainsi réduite, les présentateurs des autres interventions programmées :

- "*Quelle gare nouvelle pour l'agglomération toulonnaise*" [Groupe varois de réflexion sur la LGV Paca]
- "*Les gares de demain : en ville ou dans les champs*" [Jean-François Troin (Vice-président national de la FNAUT)]
- "*Territoires, gares, infrastructures et exploitation ferroviaire*" [GIR Maralpin]

sont convenus de renoncer à leurs exposés.

RFF s'est alors proposé d'aborder la 3ème partie de sa présentation intitulée "*Contexte technique*" portant notamment sur les accès ferroviaires de Cannes dont l'évocation a soulevé de très vives controverses à propos des critères retenus dans les études, si bien que la réunion est parvenue à son terme, avant même que soit achevée une seule présentation, celle que RFF s'était arrogée.

Cette situation renouvelle à un degré encore jamais atteint celles déplorées lors de groupes de travail thématiques transversaux (GTTT) antérieurs [GTTT Fret/Logistique 1, GTTT Gares 1] et aussi dans plusieurs groupes de travail géographiques (GTG), affectés par des exposés introductifs du maître d'ouvrage exagérément longs, inutilement détaillés et parfois non pertinents, au détriment de la phase de concertation.

Aux fins de s'affranchir de tels errements, dont on peut espérer qu'ils ne relèvent pas d'une intention cachée, il apparaît nécessaire,

- pour la prochaine réunion du GTTT Gares
 - de programmer les exposés n'ayant pas eu leur place lors de la précédente ;
- pour l'ensemble des réunions à venir,
 - de prévoir une durée compatible avec le programme prévu,
 - d'organiser leur déroulement sous la conduite d'un président de séance instaurant un strict respect des temps de présentation des intervenants et d'intervention des participants.

L'attention des *Autorités*, du *Chef de Projet* et du *Garant* est appelée sur le ressenti de plusieurs participants sur le fait que les représentants de RFF ne semblent pas soucieux de favoriser la réflexion et de susciter les échanges, mais plutôt de s'appliquer à privilégier les éléments d'information favorables aux propositions de leurs mandants, cela, à l'encontre des objectifs d'une concertation réussie, ceux d'élaborer *en commun* des propositions constructives satisfaisant tout à la fois aux instructions de l'État et aux besoins des populations.